

**Te ora naho - FAPE**

Fédération des associations de protection de l'environnement
Ainsi que ses associations membres

Edouard Fritch
Président de la Polynésie française
Ainsi que son gouvernement

Communiqué n°3 - 2021
À Papeete, le 06 avril 2021

Objet : Atténuation et Adaptation au réchauffement climatique : actions pour la Polynésie française

Monsieur le Président de la Polynésie française,

La Polynésie française fait partie des territoires les plus susceptibles de pâtir des effets négatifs de l'évolution climatique. Le sujet est d'actualité et fait l'objet de nombreux débats en France métropolitaine. Issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, un projet de loi pour la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets est en cours d'examen parlementaire par la commission spéciale de l'Assemblée nationale depuis le 8 mars 2021.

Nous sollicitons le gouvernement de la Polynésie française à cette occasion pour faire un point ensemble sur la situation et sur la gestion du risque climatique. Les alertes des scientifiques ne peuvent que nous inquiéter et l'échéance est extrêmement courte pour amorcer une adaptation. Nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer cette réalité.

Nous vous rappelons la Déclaration de Tarahoi, résultat d'une réunion historique des présidents et représentants des parlements des îles du Pacifique en septembre 2019. Il y est proclamé que : "le changement climatique est la plus grave menace qui touche les îles du Pacifique, notamment en raison de la hausse de la température de l'océan, la désoxygénation, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les phénomènes météorologiques extrême, et que, cumulé aux autres pressions provoquées par l'activité humaine, y compris l'acidification de l'océan, il est un obstacle à la réalisation de l'Économie bleue durable et à l'intégrité des territoires y compris de leurs frontières maritimes ;"

D'après les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la montée des eaux pourrait atteindre 1 à 2 mètres et les barrières de corail disparaîtraient à plus de 99%, entraînant avec elles la disparition d'espèces marines, d'ici la fin du siècle si nous ne limitons pas le réchauffement global de la planète à 2 degrés. Il faudrait pour cela atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Or notre trajectoire actuelle nous précipite vers un réchauffement de 5 degrés... Parmi les 118 îles de la Polynésie française, 84 ont une altitude qui ne dépasse pas 3 mètres. Que restera t-il de notre pays dans quelques générations ? Pourrons nous vivre paisiblement si la mer et la température montent, que nos stocks de poissons se vident ? Il y a urgence à agir.



Le plan climat-énergie (PCE) de la Polynésie française, publié en 2015, fixait plusieurs objectifs atteignables. Notamment une réduction de 6.5% des émissions territoriales de GES d'ici 2020 par rapport à 2014. En 2018 celles-ci ont augmenté de 6,2% et nous étions à une émission de 4.2 tCO₂e par habitant alors qu'avec le PCE les pouvoirs publics entendaient limiter les émissions en deçà de 2 tCO₂ e par an et par habitant.

L'isolement géographique de notre territoire tend à augmenter les émissions importées. Elles sont liées à la fabrication des produits, à leur importation mais également au transport aérien à l'international des Polynésiens. Ainsi la somme des émissions territoriales et importées nous attribuait une empreinte carbone par habitant de 10 tCO₂e en 2018.

Le GIEC a précisé, dans un rapport de 2018, la quantité cumulée d'équivalent CO₂ qu'il était encore possible d'émettre tout en ne dépassant pas 2 °C de réchauffement en 2100. Le « budget » CO₂ de chaque Terrien serait environ de 2,2 tCO₂e par an entre aujourd'hui et 2100. L'empreinte des Polynésiens dépasse largement ce niveau. Les dépassements actuels devront être compensés par d'importantes réductions futures... Notre héritage s'assombrit.

Notre grande vulnérabilité ne doit pas masquer notre responsabilité, si nous sommes des victimes du changement climatique nous ne sommes pour le moment pas un exemple d'adaptation ni d'atténuation de nos émissions. Il nous paraît, par conséquent, nécessaire que notre Pays fasse sa part pour modifier notre façon d'aménager, de produire, de consommer et s'orienter ainsi vers une véritable transition écologique. En priorisant parallèlement l'objectif de se préparer aux impacts de cette crise et de la neutralité carbone au plus tôt.

Nous vous sollicitons pour une rencontre afin de discuter de la suite du PCE ou d'éventuels projets pour la gestion de cette crise.. Nous aimerions être force de proposition et nous pensons qu'il est nécessaire d'inclure davantage notre population aux orientations politiques pour faire face aux enjeux climatiques en la sensibilisant et en l'invitant à prendre part aux réflexions. Déterminons ensemble nos ambitions et nos actions afin d'assurer un avenir à notre pays, notre patrimoine et nos enfants.

Winiki SAGE
Président



Jason MAN SANG
Vice-Président